

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Décembre 2023

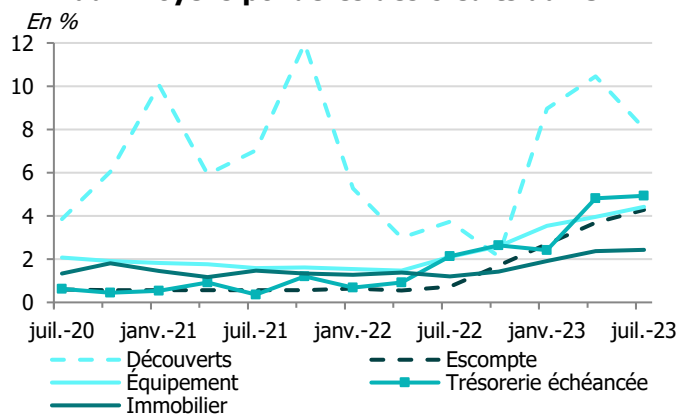
Taux des crédits aux entreprises en Martinique

3^e TRIMESTRE 2023 LA HAUSSE DES TAUX SE POURSUIT EN MARTINIQUE

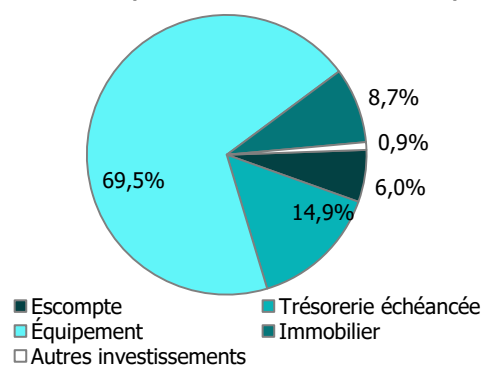
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** continue à augmenter au troisième trimestre. Il s'établit à 4,42 % (+46 pdb sur le trimestre), soit un niveau comparable au taux national (écart de 5 pdb). La durée moyenne de financement est similaire en Martinique et en France entière (autour de 9 ans). En revanche, les prêts à taux variable représentent une part notable au niveau national, ce qui n'est pas le cas en Martinique (28 % contre 3 %).
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** se renchérit également. Il atteint 3,14 % (+15 pdb) et s'inscrit ainsi en deçà du taux en France entière. À noter cependant que le petit nombre de crédits immobiliers enregistrés induit un faible niveau de significativité.
- Pour sa part, le taux moyen des **crédits de trésorerie échancée** progresse de façon modérée (+12 pdb). À 4,93 %, il est supérieur au taux moyen national (écart de 34 pdb). Ce trimestre, la durée moyenne de financement est plus courte en Martinique (14 mois contre 27).
- Seul le taux moyen des **découverts** se replie pour atteindre 8,04 % (-241 pdb). Il demeure sensiblement supérieur au taux moyen national (écart de 205 pdb). Pour mémoire, le taux moyen des découverts évolue de façon irrégulière en Martinique, compte tenu de l'existence certains trimestres de financements atypiques en termes de montants et de taux.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



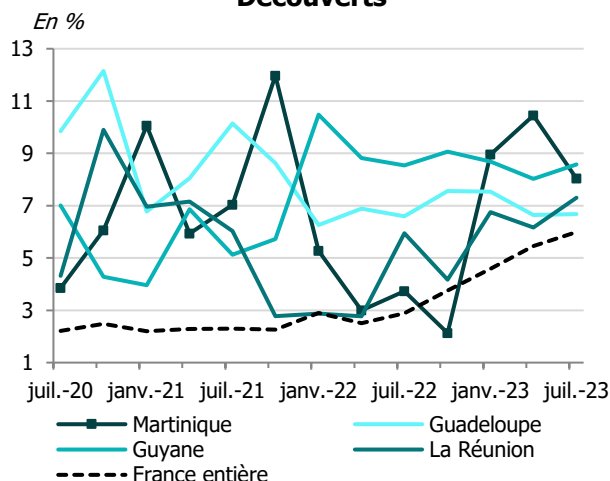
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés en juillet 2023 (%)		Taux moyens pondérés en avril 2023 (%)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	8,04	5,99	10,45	5,46	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	4,93	4,59	4,81*	3,91	14	27	43	15	5,75	3,60
Équipement	4,42	4,37	3,96	3,94	112	113	97	72	4,50	4,20
Immobilier	3,14*	3,84	2,99*	3,37	203*	190	100*	89	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

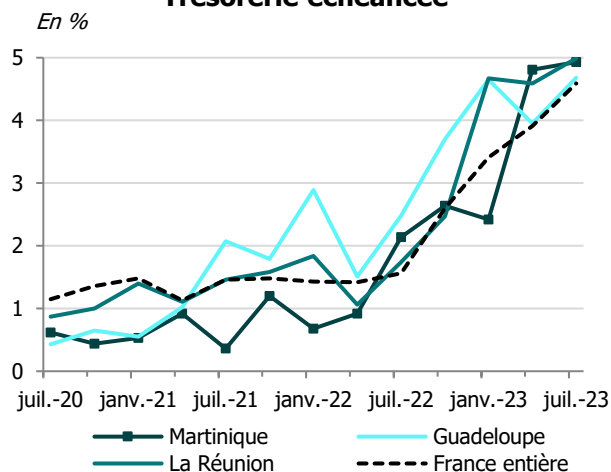
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Découverts



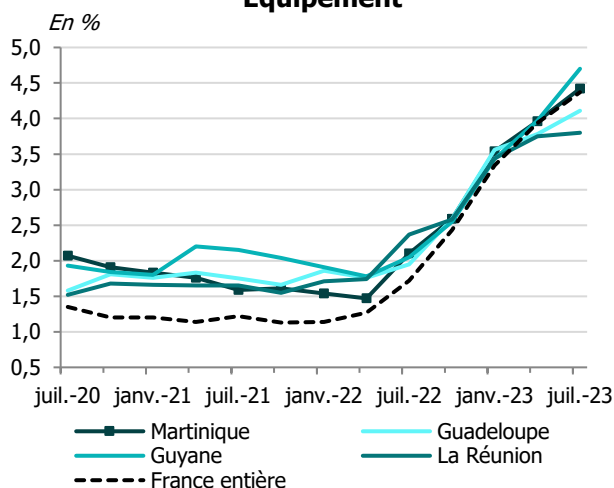
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Trésorerie échancée



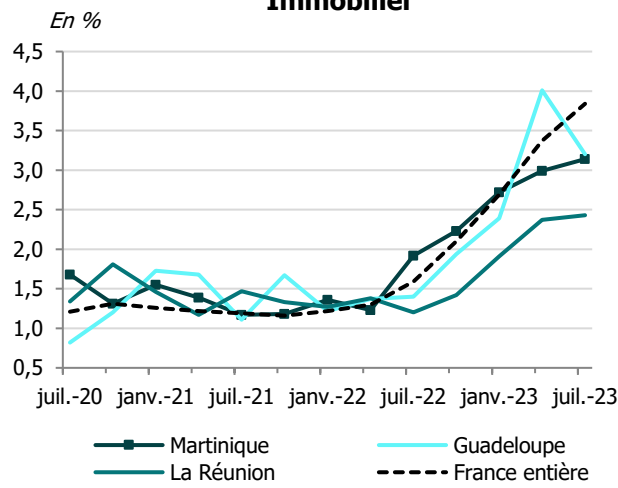
Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Équipement



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Immobilier



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.